

### Finale locale

Nom du prototype

Nom des participant-e-s

Les nombres entre parenthèses réfèrent au point des règlements et à la page dans le cahier des règlements.	OK	À MODIFIER	MODIFIÉ
1. La pince a été entièrement conçue et fabriquée par l'équipe. (1.4 – p. 4)			
2. La pince ou ses éléments (si celle-ci est désassemblée) tiennent dans un rectangle de 0,5 m x 1 m. (2.1 – p. 5)			
3. La pince est fabriquée pour être tenue dans les mains, sans appui au sol. (2.2 – p.5)			
4. La pince est fabriquée à partir de pièces ou de matériaux indépendants les uns des autres. (2.3 – p. 5)			
5. La pince permet de <b>pincer</b> les objets et non de les pelleter ou de les transporter sur un plateau ou dans un contenant. (2.4 – p. 5)			
6. La pince ne risque pas d'altérer l'aire de compétition ni de briser les objets. (1.6 – p.4 et 2.5 – p. 5)			
7. Aucun matériau dangereux ou non permis n'est utilisé dans la fabrication de la pince. (2.7 – p. 5) <i>(système télescopique NON fabriqué par le participant, pince pouvant occasionner des blessures, électricité, aimants, soudure, pince sur pied)</i>			

L'équipe est autorisée à participer à la compétition : Oui  Non

Attention, copie à conserver par le ou la juge en chef.

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable de la vérification

\_\_\_\_\_  
Date